



Étude sur l'alternance dans la branche du commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire

Horizons Prospective et métiers du commerce

***Observatoire prospectif des métiers et des qualifications de la branche
du Commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire***

Cahier des charges

26 juillet 2024

SOMMAIRE

Contexte et présentation 3

Interlocuteurs – Secrétariat de la branche 4

Objet de l'étude et livrables attendus 4

Données attendues dans le cadre de l'étude 7

Calendrier 10

Suivi du projet 10

Contenu de la réponse à l'appel à projet..... 11

Contexte et présentation

Le fort développement de l’alternance plus particulièrement de l’apprentissage initié depuis la loi du 5 septembre 2018 « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel » dans tous les secteurs d’activité, notamment au sein de la branche du commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire, conduit les partenaires sociaux, dans le cadre de la CPNE et des travaux de l’observatoire de branche – Horizons prospective et métiers du commerce, à commander une étude sur cette thématique. **En effet, la branche souhaite, pour la première fois, réaliser une étude élargie qui porte sur les entreprises, les jeunes et les CFA/OF permettant d’effectuer un état des lieux de l’alternance au sein de celle-ci et d’analyser ses enjeux, atouts et difficultés.**

Comme de nombreux secteurs économiques, les entreprises de la branche sont confrontées à des difficultés de recrutement sur des métiers clés. Cette situation renvoie à la fois à des pénuries de compétences, mais également à un défaut d’attractivité de certains métiers et à des modifications dans les attentes des salariés en particulier des plus jeunes. Les entreprises de la branche recrutent de nombreux jeunes et adultes, notamment en alternance, sur l’ensemble des niveaux de formation avec la particularité de proposer un nombre important de postes des premiers niveaux de qualifications. Elles offrent des perspectives d’évolution et de promotion interne importantes ([cf. Etude 2023 sur l’évolution de carrière et la promotion interne](#)).

Quelques données emploi de la branche

(Également disponibles sur [Horizon Emploi](#)) :

La branche du Commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire comprend 2 262 hypermarchés, 8 927 supermarchés, 1 316 commerces de gros et 8 276 magasins de proximité, soit 20 581 points de vente pour un volume d’affaires de 190 milliards d’euros.

La branche (données pour partie issues du site Horizon emploi – 3ème trimestre 2023) compte 678 573 salariés.

- 58 % des salariés sont des femmes,
- 33 % ont moins de 30 ans,
- 90 % sont des salariés en CDI,
- Entre 129 000 et 157 000 embauches sont prévues en 2024,
- 37 496 nouveaux contrats d’insertion en alternance ont été conclus en 2023 dont 25 706 contrats d’apprentissage, 11 790 contrats de professionnalisation
- 1 363 parcours Pro A.

Il conviendra de réaliser une étude se décomposant en 2 axes :

Axe 1 – Réaliser une cartographie de l’alternance dans la branche

Axe 2 – Identifier les enjeux, les atouts, les difficultés ainsi que les bonnes pratiques et d’élaborer des recommandations pour l’avenir.

Interlocuteurs – Secrétariat de la branche

Hélène Clédats, Chef du service Emploi-formation à la FCD – Présidente de l’observatoire de la branche hclédats@fcd.fr

Estelle Ingargiola, Chargée de mission Emploi-formation à la FCD
eingargiola@fcd.fr

Fédération du Commerce et de la Distribution
Secrétariat de la branche du Commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire
12, rue Euler – 75008 PARIS

Objet de l’étude et livrables attendus

L’appel à projet relève d’Horizons prospective et métiers du commerce - l’Observatoire de la branche du Commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire. Le pilotage de l’étude est assuré par la CPNE de la branche.

Périmètre de l’étude

L’étude examinera les alternants, les entreprises, les organismes de formation et CFA relevant de tous les dispositifs d’alternance (contrat d’apprentissage, contrat de professionnalisation – jeunes et adultes et Pro-A).

Axe 1 – Réaliser une cartographie de l’alternance dans la branche

Pour cela, il est demandé d’identifier, de comparer et d’analyser les caractéristiques de l’ensemble des parties prenantes :

- Les alternants ;
- Les entreprises ;
- Les organismes de formation et CFA ;
- Les maîtres d’apprentissage/tuteurs.

Il conviendra de se référer ci-dessous **au chapitre reprenant les données attendues dans le cadre de l'étude** dans laquelle figure l'ensemble des questions posées par les partenaires sociaux.

Est attendu un retour quantitatif et qualitatif des observations, enquêtes et entretiens. Des regards croisés entre l'ensemble des parties prenantes sur les thématiques majeures de l'étude seront proposés (pédagogie, rythme, ruptures, insertion, recrutement, accompagnement...). Pour les organismes de formation/CFA et les entreprises il conviendra d'intégrer, en plus des données citées ci-dessus, les éléments relatifs au financement dans une approche prospective.

Cet axe doit notamment faire l'objet d'une enquête et d'entretiens spécifiques.

Livrables attendus

- Une note méthodologique sur la démarche qui a été adoptée pour la réalisation de la mission ;
- Les trames de questionnaires et entretiens avant leur administration ;
- La retranscription des entretiens et des questionnaires ;
- Un rapport complet (format word) concernant l'analyse des résultats de l'axe 1 intégrant également les regards croisés.

Axe 2 – Identifier les enjeux, les atouts, les difficultés ainsi que les bonnes pratiques et établir des recommandations à mettre en place

Après avoir réalisé la cartographie de l'alternance au sein de la branche et ainsi avoir interrogé l'ensemble des parties prenantes, il conviendra d'identifier les enjeux, les atouts, les difficultés ainsi que les bonnes pratiques et d'élaborer des recommandations pour l'avenir. L'ensemble des éléments retenus dans l'axe 1 permettront de répondre à cet axe.

L'axe 2 doit notamment faire l'objet d'un benchmark (commerce, hors commerce ainsi qu'éventuellement à l'international) ainsi que d'entretiens qualitatifs.

Livrables attendus

- Une note méthodologique sur la démarche qui a été adoptée pour la réalisation de cet axe ;
- Les trames de questionnaires avant leur administration ;
- La retranscription des entretiens et des questionnaires ;
- Un rapport complet (format word) concernant l'analyse des résultats de l'axe 2.

Rapports, rendus, outils de communication

La restitution de l'étude fera l'objet :

1 - D'un rapport complet rédigé, en format word, intégrant l'ensemble des attendus et axes de l'étude.

2 - D'une ou plusieurs synthèses permettant la création d'une infographie, d'un motion design, de portraits ou personae afin de diffuser l'étude auprès des prescripteurs et du grand public en complément du rapport final.

Le rapport et la synthèse feront l'objet d'une mise en page par l'agence de communication de l'observatoire.

Qualité de rédaction du rapport final

Une attention toute particulière devra être portée à la qualité de rédaction du rapport final (contexte, vocabulaire, enchaînements, titres...) et de tout document relevant de la présente étude.

Dans ce cadre des relectures seront réalisées autant que nécessaire.

Il n'est pas demandé de mise en page particulière : le document final sera mis en page par l'agence de communication d'Horizons prospective et métiers du commerce.

Ressources mises à disposition par l'observatoire de branche

- Bilans alternance de la branche - 2019/2023 (données branche et Opcommerce)
La partie quantitative de cette étude sera notamment alimentée par les bilans alternance transmis tous les ans par l'Opcommerce (2019/2023). Les données issues de ces rapports feront l'objet d'un point particulier.
Toutes les données détenues par l'Opcommerce et ne figurant pas dans le bilan alternance feront l'objet de demandes spécifiques.
- Le secrétariat de la branche transmettra les Panoramas de la branche, les bilans CQP de la branche.
- Les données non disponibles devront faire l'objet de recherches, enquêtes, questionnaires, entretiens.

Données attendues dans le cadre de l'étude

1 – Présentation générale de l'alternance

1-a – Les alternants

- Sexe, âge, nationalité
- Niveau d'étude avant l'entrée en alternance
- Situation avant le contrat (formation initiale, en emploi, demandeur d'emploi ...)
- Pour les demandeurs d'emploi - identification des profils :
 - o Jeunes de moins de 26 ans sans diplôme
 - o Demandeurs d'emploi de plus de 45 ans
 - o Demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an à Pôle Emploi
- Résidents d'un QPV (quartier prioritaire de la ville) – identification des profils de ces alternants

1-b – Les caractéristiques des contrats en alternance dans la branche (données Panoramas de branche sur l'alternance à compléter si nécessaire) – Evolution sur 3 années

- Niveau de la formation préparée
- Nature de la formation préparée
- Les principaux diplômes et titres préparés
- Durée prévue du contrat ou de la période d'apprentissage ou de professionnalisation

1-c – Les caractéristiques des employeurs (données panoramas de branche sur l'alternance à compléter si nécessaire) – Evolution sur 3 années

- Type d'entreprise
- Type d'établissement
- Ville de l'établissement
- Taille de l'établissement

1-d – Les caractéristiques OF/CFA (données issues notamment des panoramas de branche sur l'alternance à compléter par une enquête)

- Cartographie des OF/CFA
 - o Structure juridique – implantation géographique – type de formations préparées (uniquement en alternance, alternance et initiale, alternance initiale et formation continue)
- Infrastructures et équipements
 - o Installations disponibles pour la formation
 - o Equipements technologiques utilisés pour la formation ? (labos, plateaux techniques)
- Conditions d'admission et processus de sélection
 - o Conditions d'admission pour les alternants
 - o Sélectionne les candidats
- Accompagnement dans la recherche d'une entreprise, taux de réussite et insertion Professionnelle
 - o Accompagnement pour trouver une entreprise à l'entrée dans le centre
 - o Taux de réussite des alternants formés (par centre, titre, diplômes...)
 - o Satisfaction globale de l'alternant (qualité de la formation délivrée notamment)
 - o Taux d'insertion des alternants à l'issue de la formation
 - o Moyens dédiés à l'insertion (service dédié au placement des alternants post-formation, alumni...)
- Partenariats et relations avec les entreprises

- Identification des partenariats avec des entreprises de la branche et du commerce (notamment nature, durée...)
- Impact de ces partenariats sur la réussite des alternants
- Visites en entreprises et liens avec le tuteur/maitre d'apprentissage (organisation et fréquence)
- Suivi et accompagnement des alternants
 - Existence de services de conseil ou d'orientation professionnelle
 - Suivi et accompagnement des alternants
 - Pratiques pour éviter les ruptures et aide aux jeunes à trouver une nouvelle entreprise en cas d'abandon ou de rupture
 - Accompagnement des alternants avant, pendant et après la formation
 - Modalités de suivi de la formation (livret entreprise/CFA-OF)
 - Spécificités sur les alternants RQTH
- Modalités pédagogiques de l'alternance mises en place
- Ressources financières
 - Financement du CFA/OF (Subventions, fonds propres, etc.)
 - NPEC – impact des NPEC depuis leur mise en place
 - Financements complémentaires notamment reste à charge pour l'entreprise. Si oui pour quelles formations et pourquoi
 - Financement de la professionnalisation – Impact des décisions de CPNE
- Rythme de l'alternance proposé
 - Comment et par qui est-il défini (différences titres/diplômes/certifications)
- CFA/OF ayant fait l'objet d'un contrôle qualité
 - Oui/Non - si oui, par qui et dans quelles conditions

1-e Maîtres d'apprentissage et tuteurs

- Sexe, âge, nationalité
- Niveau de formation
- Formation mise en œuvre
- Catégorie socio-professionnelle
- Emploi

1-f – Les ruptures de contrats en alternance (identification au global ainsi que par type de contrat, formation, niveaux de formation initiale, âge, origine géographique, CFA/OF...)

- Ruptures et causes de ruptures
- Moment des ruptures
- Ruptures avant le passage de la certification par opportunité
- Actions mises en œuvre pour éviter les ruptures (retour de bonnes pratiques)

2 - L'entrée en alternance

2-a Orientation vers l'alternance des jeunes

Identification du moyen d'information qui a déclenché le début de l'alternance notamment :

- Etablissement scolaire (Onisep, Conseiller d'éducation, professeur principal...)
- Parents
- Le portail de l'Alternance
- Centre de formation d'apprenti
- Mission locale
- Pôle emploi
- Conseiller en évolution professionnel

- Salons sur l'orientation
- Salons sur l'emploi
- Site des entreprises
- Réseaux sociaux (Facebook, LinkedIn, Tik Tok, Instagram...)

2-b – Le recrutement de l’alternant

Part réalisée par l’OF/CFA et l’entreprise

- Sourcing des organismes de formation et des CFA (médias et supports utilisés)
- Partie orientation (Affelnet, parcours sup, salons, JPO, Onisep, Pole emploi, CEP ...)
- Recrutement des entreprises (direct ou délégué aux prestataires de formation)

3 - Pendant l’alternance

3-a – Cible jeunes/alternants

L’objet de cette partie est de compléter le profil des alternants notamment sur leur parcours de formation, la relation avec l’entreprise et l’organisme de formation/CFA, l’intérêt pour l’alternance et les bénéfices retirés par les candidats alternants.

La liste de points ci-dessous peut encore être complétée pour les besoins de l’étude. Il s’agit plus particulièrement :

- De déterminer plus précisément leur origine géographique et leur lieu de formation/travail (identification d’une proximité ou mobilité forte) et d’identifier les couts éventuellement induits et la mobilité nécessaire ? Y a-t-il des différences ou particularités pour certaines formations/parcours
- De connaître les raisons du choix de l’alternance ;
- D’identifier le dérouler de l’alternance notamment le rythme ;
- De connaître les facilités/difficultés rencontrées (en entreprise, dans l’OF/CFA) ;
- D’avoir un retour sur l’accompagnement des alternants avant, pendant et après la formation (service dédié, alumni ...) ainsi que sur l’accompagnement du CFA notamment "social" (à préciser)
- De savoir si le tuteur ou maître d’apprentissage a été suffisamment présent/accompagnant
- De savoir si l’alternant a obtenu le titre/diplôme/certification
- De l’interroger sur la perception de l’alternance et la qualité de la formation académique
- D’identifier l’accompagnement le suivi mis en place dans OF/CFA et l’entreprise
- De connaître le parcours avec ou sans suite d’études – Leviers et freins éventuels pour une poursuite d’études. Est-ce dans la même entreprise (parcours en alternance)
 - o Changement ou non d’entreprise
 - o Durée totale de présence dans la même entreprise

3-b – Les entreprises

- Politique des entreprises de la branche
- Accompagnement des alternants, pratiques et pratiques innovantes notamment durant les moments clefs de l’alternance
- Perception de l’alternance et de la qualité de la formation
- Impact des aides publiques
- Le rythme de l’alternance ainsi que les modalités pédagogiques et d’évaluation
- Taux de conversion (en précisant si CDD et CDI) ou basculement sur une poursuite de cursus dans l’entreprise
- Taux de jeunes qui quittent l’entreprise alors qu’un contrat est proposé
- Taux de transformation pour les entreprises de moins de 250 salariés

- Focus pour les 250 salariés et plus : impact de la contribution supplémentaire à l'apprentissage (quota de 5 %) :
 - o Etat des lieux des entreprises qui atteignent le quota de 5 %
 - o Taux de transformation de vos alternants et quel est le turn-over de votre entreprise
 - o Taux d'embauche à l'issue de la formation et capacité à embaucher au-delà du turn-over et départs.

Après l'alternance

4-a Que sont devenus les alternants 6 mois, 1 an et 5 ans après leur certification

- En emploi, en recherche d'emploi
- Si en emploi, dans quel type d'entreprise
 - o Grande distribution commerce de gros
 - o Secteur commerce
 - o Autre ? Lequel ?
- Ont-ils changé de secteur
- Poursuite d'études
- Evolution de carrière
- Emploi obtenu
 - o CDD
 - o CDI
 - o Autre contrat en alternance
- Combien de temps a-t-il fallu pour trouver un emploi post alternance

4-b Avec du recul avantages/inconvénients de l'alternance

Notamment l'alternance a-t-il été un facteur d'évolution ?

Le début de carrière a-t-il été différent des personnes ayant un cursus de formation initial temps plein ?

Calendrier

Calendrier

- Lancement de l'appel à proposition le 26 juillet 2024
- Réponse attendue à l'appel à projet avant le 9 septembre 2024 minuit
- Sélection du prestataire : audition des prestataires retenus le vendredi 13 septembre 2024
- Réalisation des travaux : à compter de septembre 2024

Suivi du projet

Des réunions paritaires seront programmées au moment de la sélection du prestataire ou des prestataires retenu(s) dont une première réunion de lancement suivie de réunions de suivi (Comité de pilotage mensuel) et d'une restitution des travaux en CPNE.

Pour chaque axe, une note méthodologique sera validée paritairement.

Un suivi hebdomadaire sera prévu avec le secrétariat de la branche afin de suivre l'évolution des travaux.

Le comité de pilotage sera constitué de la CPNE et se réunira autant que nécessaire (présentiel ou visio). L'ensemble des retours des travaux réalisés dans le cadre de cette étude se dérouleront en Commission paritaire nationale de l'emploi et en présence des partenaires sociaux composant cette commission.

Contenu de la réponse à l'appel à projet

La réponse devra contenir :

- La présentation de la société ou des sociétés répondantes.
- La présentation des chiffres clés des 3 dernières années : chiffres d'affaires + effectifs globaux
- Le niveau d'expertise du ou des prestataires tant sur le volet méthodologique, organisationnel que technique du projet.
- Les références du prestataire ou des prestataires sur des projets similaires.
- L'identité et la qualification du/des consultants qui vont réaliser la prestation. La qualification devra aussi préciser les expériences sur des projets similaires.
- Le prestataire ou les prestataires devront désigner un correspondant qui, pendant toute la durée de la mission assurera le suivi et l'interface entre l'observatoire de branche les prestations.
- La méthodologie de mise en œuvre de l'étude pour les deux axes.
- Les différentes étapes de la démarche et les livrables qui en résultent.
- Le planning de réalisation de l'étude.
- Le devis comprenant le coût détaillé de l'intégralité des points demandés :
 - Le cout horaire ou journalier en précisant le nombre d'heures ou de jours facturés et le détail de la prestation
 - Si un déplacement est nécessaire, le prestataire indiquera si les frais de déplacement et éventuellement les frais annexes sont compris ou non dans le tarif indiqué.
 - La participation à la consultation est gratuite. Les prestataires dont les offres ne seront pas retenues ne pourront pas, à ce titre, prétendre au remboursement de frais d'études, ni à quelque indemnité ou rémunération que ce soit.
- Le prestataire ou les prestataires devront prendre toutes les dispositions pour préserver la disponibilité, l'intégrité et la confidentialité des informations traitées.
- La CPNE se réserve le droit, dans l'hypothèse où les circonstances l'y contraindraient, d'apporter des modifications au présent dossier de consultation, d'annuler ou de proroger la consultation. Le prestataire ou les prestataires en seront alors informé(s).

La sélection du prestataire ou des prestataires aura lieu dans le cadre d'une réunion paritaire.

Les réponses complètes doivent obligatoirement être transmises au plus tard le lundi 9 septembre 2024 minuit, par mail aux deux adresses suivantes : hcledat@fcd.fr – eingargiola@fcd.fr

L'objet du mail sera le suivant : « Étude alternance – réponse à l'appel à projet ».

Aucun envoi de document papier ne sera recevable.

La réponse devra être ferme et définitive et ne pourra pas faire l'objet de modification ou d'ajout à la suite de sa transmission.

Seules les propositions envoyées dans les délais spécifiés seront évaluées. Nous nous réservons le droit de modifier cette période si nécessaire.